

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INFORMATION
DU SCCCUQAR TENUE EN PRÉSENTIEL ET PAR ZOOM
LE 30 MARS 2023**

PRÉSENCES

Alexis Boudreault - Alphonsine Uwimana - Bruno Tremblay - Charlotte Huard - Christian Guillemette - Claude Bégin - Colette Michaud - Danielle Gilbert - Dany Héon - Denis J. Roy - Denis Lévesque - Denis Rheault - Doris Côté - Hélène Montreuil - Hugo Jackson - Jean Bruneau - Karine David - Laurie Fournier-Dufour - Line Simard - Marc Éthier - Marie-Claude Bolduc - Michel Allan - Michel Côté - Michèle Tessier-Baillargeon - Raphaëlle Dufour - Richard Lepage - Tchabagnan Ayeva - Yasser Mohamed Hayyani

INVITÉ.E S

Mireille Boisvert, conseillère syndicale FNEEQ-CSN, porte-parole à la table de négociation
Yannick Joyal, conseiller syndical SAMVR-CSN au Bas-Saint-Laurent

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AG-2223-027)
 3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée
 4. État d'avancement des négociations de renouvellement de la convention collective
 5. Perspectives de règlement à entrevoir ou les éventuelles solutions
 6. Démystifier la grève : droits, outils, moyens, etc.
 7. Divers
 8. Levée de l'assemblée
-

1. Ouverture de la rencontre

La présidente, Hélène Montreuil, procède à l'ouverture de la rencontre à 17 h 34.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AG-2223-027)

Il est proposé par Denis J. Roy, appuyé par Jean Bruneau, d'adopter l'ordre du jour de cette AG spéciale et de garder ouverte la rubrique des divers.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'élections

Hélène Montreuil propose Christian Guillemette. Jean Bruneau l'appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. État d'avancement des négociations de renouvellement de la convention collective

L'état d'avancement des négociations de renouvellement de la convention collective est présenté point par point Mireille Boisvert, conseillère syndicale de la FNEEQ-CSN et porte-parole du SCCCUQAR à la table. Dany Héon et Alexis Boudreault y apportent quelques compléments. De façon générale, il ressort que des avancées ont été faites sur le plan normatif sauf pour la recherche dont l'UQAR ne veut pas bouger. Mais, il y a une ouverture pour le transfert de la somme inutilisée de pédagogie universitaire vers les bourses de perfectionnement. Le dossier de la FAD est réglé avec satisfaction; c'est un beau gain.

C'est sur les cours tutoraux et les salaires qu'il est nécessaire de mettre la pression. Les tutorats étant liés à la lettre d'entente des professeurs, c'est l'offre d'une augmentation de 50\$ par étudiant.e faite par l'UQAR au SPPUQAR qui s'applique automatiquement aux personnes chargées de cours. Cependant, le SCCCUQAR a actuellement des griefs relatifs aux tutorats qui pourront être envoyés en arbitrage, si ce dossier n'est pas réglé de façon satisfaisante. Pour les salaires, le Syndicat a refusé de faire une contre-offre aussi longtemps qu'il ne recevra pas de nouvelles offres sérieuses de la part de l'employeur.

5. Perspectives de règlement à entrevoir ou les éventuelles solutions

Pour Yannick Joyal, conseiller SAMVR-CSN, comme le normatif est quasiment réglé, il faudrait dorénavant mettre l'accent sur les tutorats et les salaires. À cet effet, il trouve que le Syndicat devrait accentuer un maximum de pression sur l'employeur. Selon son évaluation de la situation, l'annonce de la tenue d'une assemblée générale le 2 mai pour voter un mandat de grève permet d'avoir un véritable rapport de force pour en arriver à une entente de principe aux prochaines rencontres des 3 et 4 avril 2023. L'employeur sait maintenant que le Syndicat a l'intention de se doter d'un mandat de grève qu'il utilisera

au moment jugé opportun. Ainsi, soit il fait les derniers efforts nécessaires pour en arriver à une entente de principe ou un mandat de grève sera voté.

6. Démystifier la grève : droits, outils, moyens, etc.

Michèle Tessier-Baillargeon présente aux membres les actions que prépare le comité de mobilisation afin de mettre davantage de pression sur l'UQAR.

Par ailleurs, dans le but de démystifier la grève, Yannick Joyal expose aux membres leurs droits et détaille clairement les outils et moyens que la CSN pourrait mettre à leur disposition, si on arrivait là.

Une période de questions-réponses a permis de rassurer les participant.e.s à cette rencontre d'information.

7. Divers

8. Levée de l'assemblée

À 19 h 52, l'ordre du jour étant écoulé, Jean Bruneau propose de lever la séance.

Tchabagnan Ayeva
Secrétaire-trésorier